

Rapport du trésorier Saison 2018

(exercice comptable sur la période de
novembre 2017 à octobre 2018)

Assemblée générale du 29.01.2019

L'exercice financier 2018 boucle avec un bénéfice supérieur à celui de 2017.
Il est de CHF 3'654.51 contre CHF 202.28 l'année précédente.

Le Total des produits : CHF 113'529.80 (contre CHF 107'571.75 en 2017)

Le Total des charges : CHF 109'875.29 (contre CHF 107'369.47 en 2017)

Les variations par rapport à l'exercice précédent s'expliquent pour différentes raisons énoncées ci-après.

Au niveau des revenus :

On constate une belle augmentation des encaissements des cours et entraînements de CHF 9'273.50. Cette différence s'explique d'une part par l'augmentation des cours donnés et d'autre part par un bon travail de relance au niveau des mauvais payeurs, ce qui nous a permis de récupérer une certaine somme non encaissée l'année précédente.

Augmentation également au niveau des ventes des invitations et des encaissements lors de manifestations.

Les autres produits restent proches de l'année dernière.

Au niveau des charges :

Nous avons une augmentation des frais de formation pour la formation de Boniface Diatta et la formation de Louis Robert notre nouvel entraîneur.

Augmentation des cotisations Swisstennis qui nous facture à présent sur la base de trois terrains et non plus deux comme auparavant.

Augmentation des frais liés aux manifestations. Cela s'explique par la volonté du comité à organiser des activités « club » comme les vachettes, sorties d'hiver, etc. Ces charges sont remboursées en bonne partie par les paiements des participants car il y a également une augmentation du compte produit « Encaissement manifestation ».

Augmentation également des frais de secrétariat due à la création de notre nouveau logo.

Redevance avec la mairie :

Après plusieurs négociations, le comité a convenu un accord avec la commune mais qui à ce jour n'a pas encore été formalisé. Elle nous assigne un loyer annuel de CHF 5'000.- à partir de novembre 2018. En contrepartie elle prendra en charges certains frais supplémentaires.

Malgré un bon résultat cette année, cette nouvelle charge est donc à prendre en compte pour la suite des activités du club.

Provisions :

Pas de changement, aucune nouvelle provision créée.

Fonds propres :

Les fonds propres augmentent de CHF 3'654.51 soit à CHF 36'368.55

Je tiens à souligner le travail remarquable de Deng Pho pour le suivi des facturations et la remercie au nom du comité. Un grand merci à Jean Borella pour la tenue de la comptabilité du club.

Jacques André nous a aidé pour le changement informatique avec une nouvelle gestion de la facturation du TCC « zéro papier ». Merci à lui pour son aide.

Hélène FRAN CART

Trésorière